

Bordeaux, le 14 janvier 2010

Affaire suivie par : Marie-Pierre Mesplède
Poste: +32 2 738 04 74
E-mail : info@bureau-aquitaine.be

Le Président

Monsieur José Manuel BARROSO
Président de la
Commission européenne
BERL
200 rue de la Loi
1049 Bruxelles

Monsieur le Président,

Par ce courrier je souhaite en tant que Président de la Région Aquitaine vous remercier d'avoir ouvert ce débat sur une future stratégie pour l'Union européenne à l'horizon 2020 afin de succéder à l'actuelle stratégie de Lisbonne.

Je ne peux qu'approuver les trois priorités que vous proposez, i) créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance ii) favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous iii) créer une économie compétitive, connectée et plus verte. En effet, j'ai l'intime conviction que la stratégie de sortie de crise ne peut se baser que sur une vision claire des objectifs que se donne l'Europe, une Europe plus solidaire, plus durable et fondée sur la société de la connaissance. Ceci est vrai pour l'ensemble de l'UE comme pour chacune de ses régions.

Toutefois, je souhaiterais attirer votre attention sur plusieurs points :

- L'échec relatif de la stratégie de Lisbonne est imputable à ses modalités de gouvernance plus qu'à ses orientations fondamentales

Permettez-moi de rappeler que les priorités de Lisbonne n'étaient pas en cause. Nos régions les intègrent depuis plusieurs années dans leur stratégie de développement régional. Mais force est de constater que l'échelon régional n'est pas pris en compte comme le relais indispensable de conception et de mise en œuvre des objectifs définis dans la stratégie UE2020. Lors de nos rencontres régulières, nous sommes convenus que le seul niveau national ne suffisait pas à l'action de l'UE. La subsidiarité implique un contrat avec les niveaux régionaux et locaux, en continuant à les responsabiliser comme des partenaires des politiques communautaires. Concrètement, 70% des investissements publics en Europe proviennent des collectivités territoriales. Il apparaît indispensable de les mettre enfin au cœur des systèmes de gouvernance des politiques communautaires.

- L'approche sectorielle est insuffisante

Tant que la Commission européenne privilégiera l'approche intergouvernementale et non une approche communautaire, comme cela a été le cas pour la stratégie de Lisbonne, l'approche sectorielle restera prédominante et la dimension régionale restera absente. Or, Monsieur le Président, vous avez affirmé à plusieurs reprises et à juste titre que la dimension régionale était le levier principal de l'appropriation et de la mise en œuvre concrète de cette stratégie partout en Europe, notamment sur la priorité innovation/ressources humaines/PME. Malheureusement on ne peut que constater et regretter par exemple que tant les RTE-T que le PCRD restent essentiellement concentrés dans la partie la plus compétitive de l'UE dite « Banane bleue ». Cela revient à faire le choix politique d'une Europe qui privilégie les régions qui sont déjà les plus compétitives.

- La politique de cohésion doit être un des instruments financiers majeurs pour atteindre les objectifs de la stratégie EU2020

Je m'étonne que la politique de cohésion ne soit pas présentée comme un instrument financier clé pour atteindre les objectifs énoncés dans la stratégie EU2020. La politique de cohésion devrait selon moi se situer au cœur de la stratégie EU2020 pour trois raisons principales :

- **donner un visage à l'UE sur les territoires.** La seule manière pour l'Europe de convaincre de son intérêt pour le citoyen est d'être présente sur le terrain, proche de ses préoccupations quotidiennes. En ce sens, la politique régionale est un acte politique.
- **pousser toutes les régions européennes à relever les défis de l'économie de la connaissance et du développement durable** en ciblant les objectifs de la stratégie ;
- **diffuser des bonnes pratiques** de développement dans toute l'UE, que seule un pilotage communautaire peut encourager.

Les régions en retard de développement doivent rester la première cible de la politique de cohésion. Mais il y aurait une contradiction à envisager d'exclure 2/3 des régions européennes, dont l'Aquitaine, de la politique de cohésion alors que les défis de la stratégie UE2020 restent entier. La première conséquence serait une réduction drastique de l'effort en faveur de l'innovation, de la recherche, des ressources humaines et du développement durable. Grâce à l'exigence que la Commission a posée avec le « fléchage Lisbonne » dans la politique régionale, un effort déterminant a été fait par toutes les régions, et notamment par l'Aquitaine, dont 81% du programme opérationnel est fléché sur Lisbonne.

- L'exemple aquitain : la société de la connaissance au cœur de nos politiques

Je souhaiterais insister sur l'effet levier et la valeur ajoutée de la politique de cohésion pour atteindre les objectifs de la stratégie EU2020 en m'appuyant sur l'exemple de la région que je préside. Toutes les priorités que vous proposez sont déjà mises en œuvre sur le terrain en Aquitaine. Nous allouons chaque année 9% du budget régional aux politiques de recherche, d'innovation et de transfert de technologie.

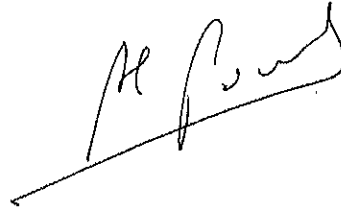
Parallèlement, près de la moitié du programme opérationnel du FEDER en Aquitaine, soit 175 millions d'euros, sont alloués à l'axe I « Promouvoir l'économie de la connaissance », et gérés directement par le Conseil Régional. Depuis 2007, 239 projets ont été programmés sur cet axe, pour un montant total FEDER de 66,7 millions d'euros et un coût total éligible de 271,8 millions d'euros. 38% de la maquette de l'axe 1 aura été programmée sur la période 2007-2009. C'est la traduction concrète, en prise avec la réalité des territoires dans toute leur diversité, des objectifs européens en matière de compétitivité et d'innovation.

En conclusion, **si les politiques sectorielles sont nécessaires**, il me paraît toutefois essentiel d'une part de **préserver la politique de cohésion comme le principal instrument financier de mise en œuvre de la stratégie UE2020** au niveau régional. Par ailleurs, le nouveau système de gouvernance de la stratégie UE2020 doit inciter les Etats membres à associer et à **responsabiliser les acteurs infra étatiques**, et en particulier le niveau régional.

Dans ce contexte, je souhaiterais vous inviter en Aquitaine avant la présentation de votre document au Parlement européen et au Conseil, afin que vous puissiez constater sur le terrain l'effet levier irremplaçable de la politique de cohésion pour accroître la compétitivité des régions.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir en Aquitaine, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance mes salutations distinguées.

Alain ROUSSET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Rousset', written over a horizontal line.